

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du lundi 17 décembre 2018

Présidée par Monsieur Serge FAGUET, Maire.

Étaient présents : Mme ALLORENT Véronique, Mme CENDRES Magali, Mme LAFON Angélique, Mme MOINE Dominique, Mme ROUQUETTE Célimène
; M. AYMES Marc, M. BARDOU Christian, M. BONNET Alain, M. FAGUET Serge, M. PUECH Thierry, M. MAIO Sébastien.

Absent excusé: néant

Secrétaire de séance : Mme ROUQUETTE Célimène

✓ **Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu de la séance du 22 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

✓ **Tarifs de la redevance d'assainissement collectif pour 2019**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de délibérer concernant la redevance de l'assainissement collectif pour l'exercice 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le maintien des tarifs, soit :

- **Part fixe : 52,00 €**

- **Part proportionnelle : 0,60 €/m³ (Délibération n°2018_D30)**

M. AYMES demande de relancer la CCLPA pour contrôler le problème du déversement des eaux pluviales dans la station d'épuration.

✓ **Harmonisation des tarifs des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) sur le territoire de la CCLPA**

Les tarifs de l'ALSH ont augmenté de 0.40 € sur 2 ans.

Le Maire doit rencontrer le Directeur de la FEDERTEEP pour mettre en place à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019, un transport scolaire des enfants de St Julien du Puy et Montdragon vers Lautrec. Cela permettrait aux lycéens de prendre ensuite le bus à Lautrec pour se rendre à Castres. Deux horaires de retour de Lautrec vers St Julien du Puy et Montdragon sont prévus. Il y aurait 6 enfants concernés.

✓ **Devis pour l'adressage de la commune**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'actuellement seules les habitations situées dans les secteurs de « Les Martyrs », « La Plaine de Barot », « La Pauquié », le « Lotissement de la Fantaisie » sont numérotées.

Afin de faciliter la distribution du courrier et l'accès des secours sur la commune,

Le Maire propose au Conseil municipal de procéder à l'adressage de toute la commune, et fait part du devis de l'association TIGEO-Tarn Information Géographique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de l'association TIGEO pour un montant de 1 300 € HT
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit devis (**Délibération n°2018_D31**)

✓ **Devis pour l'aménagement paysager autour du future Monument aux Morts**

Le Maire présente aux conseillers le devis de l'entreprise Laurent MERIC pour un montant de 1 604.70 € HT. Le Conseil municipal donne son accord et dit que les tontes du terrain de football ainsi que les espaces verts de la Mairie et de l'école seront confiés à l'entreprise Laurent MERIC.

✓ **Rapport relatif au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) de la CCLPA**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de rapport sur le PADD.

✓ **Point de la commission « travaux »**

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du lundi 17 décembre 2018

M. BARDOU informe le Conseil que :

- le terrain de football a été reprofilé et engazonné par l'entreprise Laurent MERIC
- 3 stores ont été mis en place dans le Foyer par l'entreprise REIGNER (Komilfo) de Vénès.
- la CCLPA a nettoyé la coulée de boue du printemps dernier sur le chemin de Bugarel

Le vidéoprojecteur n'a pas encore été installé par la CCLPA au plafond du Foyer.

M. MAIO dit qu'il est nécessaire de débroussailler le chemin de la Guippaudié.

Par ailleurs, le colombarium prévu au cimetière St Salvy est prêt.

Enfin, le Maire informe le Conseil municipal que le Département n'a pas reçu notre dossier de demande de subvention au titre des amendes de police pour le busage du fossé de l'école au stade. Il convient donc de redélibérer et de demander l'autorisation de commencer les travaux rapidement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Département du Tarn au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le busage du fossé et la sécurisation de l'accès entre l'école et les installations sportives de « La Bartelle ».
- DECIDE de réaliser les travaux pour un montant prévisionnel de 14 930,85 euros HT.
- S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2019 et les inscrit à l'opération 90 du budget primitif 2019.
(Délibération n°2018_D29)

✓ **Demande d'une association pour l'aménagement du gymnase**

Le Maire informe le Conseil de la demande du Comité des Fêtes pour mettre en place du tissu sur le plafond du gymnase, ainsi que des candélabres chauffants. Le tissu s'avère très cher et non adapté aux utilisations du gymnase (volants du badminton...). Le Maire se renseignera sur la réglementation en matière de sécurité, sur le coût et le fonctionnement des candélabres chauffants.

✓ **Bardages des containers d'ordures ménagères**

Deux bardages en bois ont été mis en place par la CCLPA autour des containers de La Pauquié, 5 autres seront réalisés en 2019 et il en restera 5 à réaliser en 2020.

✓ **Peinture du grillage autour du Monument aux Morts de Sainte Cécile**

Le Monument aux Morts étant situé sur la commune de Lautrec, le Conseil décide que le coût des travaux de peinture sera partagé pour moitié entre la commune de St Julien du Puy et la commune de Lautrec.

Enfin, suite à l'interpellation d'un responsable paroissial de l'église Ste Cécile, Le Conseil municipal, à l'unanimité, maintient sa décision de vente d'une pièce de l'église à Mme Léa BREUIL (voir délibération n° 2018_D27 en date du 22 octobre 2018).

✓ **Date pour la cérémonie des vœux 2019** : le Conseil municipal choisit le 25 janvier 2019 à 19h

✓ **Questions diverses**

- Local de chasse : le Maire demande à M. BONNET, Président de la Chasse de se renseigner en matière d'assurance par rapport au prêt du local à titre gracieux auprès de particuliers. La Mairie se renseignera pour sa part auprès de l'Association des Maires du Tarn.
- Sentier de randonnée : M. RAVIER de la CCLPA est venu sur place pour évaluer les travaux de débroussaillage et de balisage à réaliser. Une table d'orientation, un banc, un panneau de départ et une table de pique-nique seront installés par la CCLPA.
- Aquaval : M. FAGUET fait un compte-rendu de la dernière réunion de commission avec le bilan de la fréquentation sur la saison 2018.
- Trifyl : le Maire informe les conseillers d'un RDV entre les Maires des 4 communes, les représentants de Trifyl et notre avocat, le 08/01/2019.
- EHPAD La Grèze : des ateliers mémoire ouverts aux personnes extérieures ont été mis en place. Un gérontologue assure désormais des permanences régulières.

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du lundi 17 décembre 2018

- SIRP : M. BARDOU expose que Mme VERNHES, agent du SIRP reprend le travail après son congé parental et que deux agents contractuels vont par conséquent voir leur temps de travail diminué.
- Commission voirie : M. AYMES se rendra à la réunion du 21/12/2018 à la CCLPA.
- Station d'épuration : le sable a été changé et la vidange faite
- Wifi@StJulien: le réseau fonctionne bien, le débit est très bon et l'association compte 91 abonnés à ce jour.
- Panneaux photovoltaïques : le permis de construire a été accordé et la société RES doit présenter le dossier à la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Après accord de la CRE, les travaux devraient débuter courant de l'été 2019.
- Facturation CCLPA : les barnums, containers... facturés par la CCLPA à la commune seront refacturés par celle-ci aux associations.

ALLORENT Véronique

AYMES Marc

BARDOU Christian

CENDRES Magali

FAGUET Serge

MAIO Sébastien

MOINE Dominique

PUECH Thierry

ROUQUETTE Célimène

LAFON Angélique

BONNET Alain